



Déclaration commune
en faveur de la réalisation de la 2^{ème} phase de la Branche Est
20/12/2012

A l'occasion de la plénière du Club TGV Rhin-Rhône Mulhouse Alsace réunie le 20 décembre 2012 à Mulhouse à l'occasion du premier anniversaire de la mise en circulation la Ligne Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône,

- **M. Jean-Marie Bockel, Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Sénateur du Haut-Rhin, ancien Ministre et Président du Club TGV Mulhouse Alsace,**
- **M. Philippe Richert, Président du Conseil régional d'Alsace et ancien Ministre,**
- **M. Roland Ries, Maire-Sénateur de Strasbourg,**
- **Mme Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté et Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée,**
- **M. Charles Buttner, Président du Conseil général du Haut-Rhin,**
- **M. Jacques Bigot, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg,**
- **Dr. Jean Rottner, Maire de Mulhouse,**

Vu le dossier d'approbation ministériel, ayant présidé au lancement de la réalisation du projet et prévoyant que l'équilibre socio-économique du projet dépendrait des liaisons transfrontalières et européennes rendues possibles par la réalisation de la 2^{ème} phase ;

Vu l'engagement de l'Etat et des collectivités territoriales partenaires, au travers d'un protocole d'intention de financement des travaux signé le 18 janvier 2012 ;

Vu la décision d'exécution de la Commission européenne C(2012) 8508 final, du 27/11/2012, modifiant les conditions d'octroi en 2012 des subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) pour la période 2007-2013, portant sur une augmentation de 725 millions des crédits alloués aux financements des RTE-T et la date limite du 28 février 2013 pour le dépôt des appels à proposition par les Etats membres ;

Vu la déclaration européenne des associations Trans-Europe TGV Rhin-Rhône Méditerranée, TGV Est Européen, et de l'Initiative Magistrale Für Europa, cosignée par de nombreux élus français et allemands à l'occasion de la mise en service du TGV Francfort-Marseille le 23 mars 2012 ;



Considérant que la 2^{ème} phase la branche Est de la LGV Rhin-Rhône constitue la continuité d'un projet lancée en 2006, déjà acté par l'Etat et les collectivités partenaires ;

Considérant que cette 2^{ème} phase est bel et bien déjà en cours de réalisation, que toutes les études sont terminées, les différents lots de génie civil sont avancés aux trois quart et les acquisitions foncières ont été faites ;

Considérant que de l'achèvement de cette infrastructure dépend son équilibre socio-économique, au point que certaines dessertes qui sont actuellement en service sur la 1^{ère} phase seraient menacées ;

Considérant que ne pas achever la branche Est par la réalisation de la 2^{ème} phase compromettrait la possibilité d'optimiser le gain de temps et nuirait à la rentabilité de la ligne sur de nouvelles destinations, tout particulièrement européennes ;

Considérant que cet investissement est nécessaire pour l'économie de nos territoires, et constitue un enjeu majeur de compétitivité pour la France, traversée par une magistrale européenne reliant le nord au sud de l'Europe ;

Considérant que de l'achèvement de la branche Est dépend la possibilité pour la LGV Rhin-Rhône de remplir sa fonctionnalité européenne, élément clé de l'axe prioritaire Rotterdam-Anvers-Bâle-Lyon-Gênes ;

Considérant que la Commission européenne propose de financer jusqu'à 20% des projets qui feront progresser la construction de ce projet RTE-T ;

Considérant que les moyens humains rattachés à la direction d'opération de la LGV Est Européenne vont progressivement se libérer, que le secteur du BTP est actuellement



confronté à des problèmes économiques graves et que les emplois qu'il génère sont non-délocalisables ;

Demandent instamment au gouvernement :

- de tenir les engagements pris par l'Etat de respecter un calendrier visant au bouclage du plan de financement d'ici à la fin du premier semestre 2013 et à la mise en travaux au plus tard en 2014 ;
- de soumettre, avant le 28 février 2013, la 2^{ème} phase de la branche Est à l'appel à proposition de la Commission européenne dans le cadre des cofinancements RTE-T.

Jean-Marie Bockel
Président de Mulhouse Alsace Agglomération,
Sénateur du Haut-Rhin
ancien Ministre

Philippe Richert
Président du Conseil régional d'Alsace
ancien Ministre

Roland Ries
Sénateur du Bas-Rhin
Maire de Strasbourg

Marie-Guite Dufay
Président du Conseil régional de Franche-Comté

Charles Buttner
Président du Conseil général du Haut-Rhin

Jacques Bigot
Président
de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Jean Rottner
Maire de Mulhouse